

## **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE – 19 ET 20 SEPTEMBRE 2020**

### **LES ENTREPRISES COSMÉTIQUES SE MOBILISENT POUR PERMETTRE AUX LIEUX DE PATRIMOINE DE RECEVOIR LES VISITEURS EN TOUTE SÉCURITÉ**

Chacun des milliers de sites qui accueilleront du public pendant les Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains, devra respecter des normes de sécurité sanitaire strictes. Ce qui n'est pas forcément simple pour tous les lieux, notamment les sites privés ou de taille modeste qui ouvrent rarement leurs portes au public. Pour les soutenir, la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) a décidé de s'associer au ministère de la Culture en leur fournissant gratuitement plus de 5 000 litres de gel hydroalcoolique distribués partout en France.

Lors des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2020, plus de 10 000 sites publics ou privés seront ouverts au public, autour du thème retenu pour cette édition : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

Mais cette année se pose également une problématique particulière : comment respecter les normes sanitaires fixées par le gouvernement, et accueillir les visiteurs en toute sécurité ? La question se pose en particulier pour les lieux qui ne reçoivent que rarement du public et ne disposent pas toujours de moyens importants pour assurer cet accueil.

Pour permettre à ces lieux de participer à l'édition 2020 des Journées européennes du patrimoine, **la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) a décidé de s'associer au ministère de la Culture, en leur fournissant gratuitement du gel hydroalcoolique.** Au total, ce sont plus de 5 000 litres de gel hydroalcoolique qui sont en ce moment acheminés au cœur de toutes les régions de France pour permettre aux milliers de sites de patrimoine d'accueillir les visiteurs en toute sécurité. En pratique, les responsables de ces lieux pourront aller chercher leur gel hydroalcoolique dans les points-relais départements mis à leur disposition par les DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et les partenaires institutionnels du Ministère.

De nombreux adhérents de la FEBEA ont décidé de participer à cette opération. On compte parmi eux de grands groupes cosmétiques (L'Oréal France, LVMH, le groupe Rocher ou encore le groupe Pierre Fabre avec Ducray) mais aussi beaucoup de plus petites entreprises du secteur : Eugène Perma, Sisley, Sublimo, les laboratoires KISBY, Bretagne Cosmétiques ou encore groupe Fauvert.

« Cette mobilisation des entreprises cosmétiques, parmi lesquelles de nombreuses PME, illustre l'engagement sociétal de notre secteur, commente **Patrick O'Quin, président de la FEBEA.** Nos entreprises, dès le début de la crise sanitaire, n'ont pas hésité à réorganiser leur production pour se lancer dans la production de gel hydroalcoolique et lutter contre la pénurie. Cet engagement continue aujourd'hui, et nous sommes heureux de soutenir, à notre niveau, ces Journées européennes du patrimoine. Notre mobilisation est d'autant plus naturelle que le secteur de la cosmétique fait partie du patrimoine culturel français ! »

#### **À propos de la FEBEA**

*La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est l'unique Syndicat professionnel des entreprises de beauté et de bien-être (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises, dont 82% de TPE et PME.*

---

#### **CONTACTS PRESSE**

FEBEA – Audrey Peauger – chargée de communication – [apeauger@febea.fr](mailto:apeauger@febea.fr) – 01 56 69 67 21  
THE DESK – Guillaume Bourg - [guillaume@agencethedesk.com](mailto:guillaume@agencethedesk.com) - 06 10 61 62 50